

VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 8 octobre 2022.

Etaient présents :

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, Mme Léopoldine ROUDET, M. Christophe FROPPIER, M. Eddie STAMPONE, Adjoint
Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. François CAYOT, M. Gilles MAILLARD, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, Mme Alixia BEAUTÉ, M. Patrick TAUSENFREUND, M. Mehdi MONNIER, M. Bernard LACHAMBRE, M. Eric LANÇON, M. Alain PONCET, Mme Sidonie MARCHAL, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

Mme Ghénia BENSAOU avec pouvoir à Mme Léopoldine ROUDET
Mme Anne POCHOUNY avec pouvoir à Mme Annie VITALI
M. Olivier GOUSSET avec pouvoir à Mme Marie-Noëlle BIGUINET
Mme Priscilla BORGERHOFF avec pouvoir à M. Alexandre GAUTHIER
Mme Marie-Rose GALMES avec pouvoir à Mme Evelyne PERRIOT
M. Sophie GUILLAUME avec pouvoir à M. Christophe FROPPIER
Mme Myriam CHIAPPA KIGER avec pouvoir à M. Eric LANÇON
Mme Catherine CONAT
M. Gilles BORNOT

Etait absente :

Mme Hélène MAITRE-HENRIET

Secrétaire de séance :

Mme Alixia BEAUTÉ

OBJET

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNÉE 2022

Cette délibération a été affichée le : 21 octobre 2022

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNÉE 2022

Monsieur Alexandre GAUTHIER expose :

Deux associations sportives ont sollicité des subventions dans le cadre de projets mis en œuvre au cours de l'année civile 2022.

- FCSMO Athlétisme : l'association a organisé le Lion en septembre 2022. Afin de soutenir cette course, la Ville de Montbéliard a octroyé une subvention pour projet d'un montant de 8 000 €.
L'organisation de cet événement ayant évolué (3 jours au lieu de 2, mise en place d'animations, actions pour les scolaires, ...) et pour que l'association puisse faire face aux diverses augmentations tarifaires (carburant, médailles, signalétique, ...) il est proposé d'attribuer 2 000 € supplémentaires :
 - réattribution de 1 000 € qui étaient initialement prévus pour l'organisation des interclubs régionaux mais qui n'ont pas eu lieu ;
 - attribution de 1000 € prélevés dans les crédits de réserve du service Sport – Animation – Vie Associative.
- Société de Tir de Montbéliard : l'association fêtera cette année les 140 ans d'existence via l'organisation d'une fête dédiée et regroupant une cinquantaine de participants. Afin de pouvoir financer cet événement (achat de coupes et médailles, organisation d'un repas et d'une tombola), la Société de Tir sollicite une subvention exceptionnelle de 500 €.
Le montant sera prélevé sur les crédits de réserve du service Sport – Animation – Vie Associative.

Après avis des commissions compétentes, le Conseil Municipal approuve les montants des subventions à verser aux différents bénéficiaires selon le tableau ci-dessous :

NOM DE L'ASSOCIATION	FINANCEMENT	SUBVENTION PROPOSEE
FCSMO Athlétisme	Réattribution subvention projet	1 000 €
FCSMO Athlétisme	Crédits de réserve SAVA	1 000 €
Société de Tir de Montbéliard	Crédits de réserve SAVA	500 €

Décision du Conseil Municipal

Pour : 31
Contre : 0
Abstentions : 0
Ne participe pas
au vote : 1

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,



Marie-Noëlle Biguinet

Déposée en Sous-Préfecture le : 21 octobre 2022

Marie-Noëlle BIGUINET